

Récompense due à la communauté et qualification de dépense

Par **celinee**, le 14/11/2015 à 17:23

Bonjour, j'ai un exercice sur les calculs de récompense et créances due entre époux. Je voulais vous demander lorsque les époux ont rénovés la plomberie et les sanitaires , quelle est la qualification de cette dépense? est ce qu'il s'agit t'il d'une dépense nécessaire?

Par **Dragon**, le 14/11/2015 à 19:41

Bonsoir,

si la rénovation intervient sur la logement familial, ça peut être considéré comme une dépense nécessaire ; après ça dépend de la jurisprudence en vigueur et de ton argumentation.

Par **Emillac**, le 14/11/2015 à 23:08

Bonsoir,

[citation] *après ça dépend de la jurisprudence en vigueur et de ton argumentation.*[/citation]

Mais encore ?